

Accueil de loisirs

Vacances d'hiver 2026

Du 23 Février au 06 Mars

Pré ados
10/13 ans

École
Jules
Ferry



Saint-Nazaire
Cœur du sud

Programme d'activités

Enfants de 10/13 ans

Vacances de février 2026

Lundi 23 février

Journée multi sport
au gymnase

Départ : 9h30
Retour : 16h30

Mardi 24 février

Projet : "La ville à travers nos voix"
+
Création de déco VIP

Association Badminton
CLUB Sérignan

Départ : 13h30
Retour : 17h00

Mercredi 25 février

Journée Odyseum
Restaurant pirate
Fort Boyard

Départ : 09h30
Retour : 17h00

Jeudi 26 février

Création de déco
VIP

Association Badminton
CLUB Sérignan

Départ : 13h30
Retour : 17h00

Vendredi 27 février

Atelier cuisine :
Marathon de la
régalade

Choisi ton activité

Lundi 02 Mars

TIMES UP

FUT SAL

Départ : 13h30
Retour : 17h00

Mardi 03 Mars

Cinéma
Burger king

Départ : 09h30
Retour : 17h00

Mercredi 04 Mars

Dodgeball

Projet : "La ville à travers nos voix"
+
Création de déco VIP

Jeudi 05 Mars

Projet : "La ville à travers nos voix"
+
Création de déco VIP

Karaté Budo
Shotokan

Départ : 13h00
Retour : 17h00

Vendredi 06 Mars

Bataille quizz

Cocooning time
Ramène ton pyjama

Mail : alp-alsh-ferry@ville-serignan.fr

Tél : 07.85.69.83.72



Les programmes d'activités et des sorties

*Le service EJE se réserve le droit de modifications des programmes en fonction de la météo et de l'organisation interne

Horaires d'accueils des enfants à respecter sur tous les centres de loisirs

Matin : 7h30 à 9h30

Midi : 11h30 à 12h et 13h30 à 14h

Soir : 16h30 à 18h

En cas de sorties, les modifications d'heures sont indiquées sur le programme ci dessous

En cas de retard ou si vous souhaitez récupérer votre enfant en dehors des horaires d'accueils, contactez impérativement le responsable du site

Dates d'inscriptions :

- A partir du **samedi 07 Février 2026 de 8h30 à 12h** au Bureau du service EJE

Et du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h au Bureau du service Enfance/Jeunesse/Education

Modalités d'inscriptions :

- Règlement obligatoire à l'inscription (tarifs ci-dessous)
- Fournir les pièces administratives nécessaires et obligatoires (voir ci-dessous)
- Pas d'inscription par téléphone ni par E-mail
- Remboursement sous forme d'avoir uniquement sur présentation d'un certificat médical

Pièces nécessaires pour inscrire votre enfant :

• Dossier inscription dument rempli et signature du règlement intérieur
(Dossier téléchargeable sur le site internet de la ville de Sérignan)

- Photocopie du carnet de santé (vaccinations)
- Attestation d'assurance
- Attestation CAF à jour (Quotient familial)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (Résidents de Sérignan)
- Acte de jugement en cas de modalités de garde particulières

Quotient Familial	Journée ou demi-journée avec repas	Matin ou après-midi	EXTÉRIEUR Journée	EXTÉRIEUR Matin ou après-midi
0 à 360	7.50 €	5.20 €	19.00€	15.00 €
361 à 800	8.50 €	6.20 €		
801 à 1200	13.50 €	8.20 €		
1201 à 2000	15.00 €	10.50 €		
+ 2001	17.00 €	13.00 €		